ASSOCIATION DE DÉFENSE "CHAPRAIS - ROTONDE"

BULLETIN N° 7
SEPTEMBRE - OCTOBRE 2000

Bonjour à tous, les vacances 2000 sont terminées et quoi de neuf dans le quartier ?

Pas de grandes nouveautés, à part l'immeuble du 15 rue de la Rotonde qui commence à accueillir les nouveaux résidents.
Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre rue et les invitons à soutenir notre combat pour refuser une nouvelle construction.

LA RUE EST PLEINE, ASSEZ DE BÉTON !

En ce qui concerne notre affaire au 26 rue de la Rotonde, nous attendons toujours la position du Tribunal Admnistratif, suite au recours déposé par la SMCI, après que la ville ait refusé par deux fois le permis de construire un immeuble de plus de 17 mètres, sur le terrain en enclave dont la largeur du chemin d'accès est inférieure par endroits à six mètres (largeur réglementaire).

Ne relâchons pas notre vigilence et soyons prêts à rebondir le cas échéant.

PROJETS IMMOBILIERS.... ÇA MARCHE....

- Rue de Belfort, au numéro 34, à la place de l'Entreprise GALDI : un immeuble va être érigé prochainement : 11 appartements, commerces.... Hauteur 16m90 (l'horizon va se boucher pour quelques uns).
- Avenue Carnot , à la place du garage FORD, entre la rue de Vittel et l'avenue Carnot : un projet immobilier envisagé.
- Avenue Carnot, à la place du magasin "Roche-Bobois" (Meubles Rognon), construction d'un immeuble envisagée.
- Rue du Repos, à la place de la Menuiserie Mounié, un immeuble de 25 appartements "Le Victoria", va sortir de terre.

Comme vous le voyez notre quartier se repeuple, ce qui va dans le sens de la politique d'urbanisation de la première ceinture pour redynamiser le centre ville !

PEUPLER .... O.K..... SURPEUPLER..... NON !

A propos de notre Association .

Depuis sa création en décembre 1998, nous avons 70 membres inscrits.
Une dizaine de personnes n'a pas renouvelé sa cotisation pour 99/2000.
Elles peuvent toujours adresser leur chèque d'un montant de 100,00 Francs à la trésorière : Chanrtal Chevillard, 28d, rue de la Rotonde 25000 Besançon .
Merci d'avance.

TERRAIN SNCF (Pomona)

Comme vous l'avez peut-être remarqué, la partie d'immeuble le long de la rue de la rotonde, qui était indéfiniment squatté, a fini par prendre feu pour de bon.
Par mesure de sécurité, la SNCF a récemment procédé à la démolition de la ruine.
En ce qui concerne les bâtiments restants, nous ne savons toujours pas ce que sera leur devenir .
Notre députée, Paulette Guinchard-Kunstler, qui le 22 avril dernier, avait reçu une délégation de notre association, est venue se rendre compte sur place. Elle doit adresser un courrier à la SNCF et nous tenir au courant.

AUTRE SUJET DE PRÉOCCUPATION : LE P.D.U

Dans le cadre du P.D.U (Plan de Déplacement Urbain), une esquisse de projet envisage le percement d'une voie de circulation, entre la rue de Vesoul et la rue de Belfort, en passant le long de la voie ferrée et notamment au pied des immeubles de la rue du Chasnot "le Neptune" et le Bélvédère".
Là encore, nous devons rassembler nos forces vives et nous mobiliser .

Comme nous vous l'avons déjà dit, ce bulletin est le vôtre, faites-nous part de vos préoccupations, de vos suggestions.

BONNE RENTRÉE ET Á BIENTÔT.

Association Défense "Chaprais-Rotonde" 28 d, rue de la Rotonde -25000 Besançon

PRÉSENTATION DE NOTRE ASSOCIATION
Á CEUX QUI NE LA CONNAISSENT
PAS ENCORE

Notre Association a été créée fin 1998, pour la défense et la qualité de vie du quartier "Chaprais-Rotonde", suite aux nombreuses constructions qui ont vu le jour depuis une dizaine d'années, notamment dans la rue de la Rotonde.

Le Président est : Jean-Claude Goudot
Le Vice Président : René Chevillard

Nous comptons actuellement soixante dix membres.
Nous avons déjà fait paraître et distribuer 6 bulletins d'informations.

❍

Vous souhaitez nous rejoindre, pour cela il vous suffit de retourner le bulletin d'adhésion ci-dessous à : Chantal Chevillard , 28 d. rue de la Rotonde 25000 Besançon.

.....
.....

BULLETIN Á RETOURNER AVEC VOTRE DEMANDE D'ADHÉSION,
à la trésorière : Mme Chantal Chevillard 28 d, rue de la Rotonde 25000 Besançon

Mr,
Mme.....
Prénom.....
Adresse.....
Téléphone.....
Fax.....

Souhaite adhérer à l'Association : cotisation annuelle, membre actif..... 100,00 Francs
membre bienfaiteur..... 200,00 Francs

(Chèque libellé à l'ordre de l'Association).